



CONSEIL DE LA
TRANSFORMATION
ALIMENTAIRE
DU QUÉBEC

CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES

Investir dans le manufacturier alimentaire

Mémoire présenté par

CONSEIL DE LA TRANSFORMATION ALIMENTAIRE DU QUÉBEC
(CTAQ)

12 février 2020

Table des matières

<i>Le CTAQ.....</i>	3
<i>Un pilier pour l'économie québécoise.....</i>	3
<i>Contexte.....</i>	4
<i>Répondre aux besoins de main-d'oeuvre.....</i>	4
<i>Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020, le CTAQ demande au ministère des Finances d'investir.....</i>	5
<i>Un écart de compétitivité</i>	6
<i>Assurer la rentabilité en stimulant l'investissement</i>	6
<i>Les investissements</i>	7
<i>Investissement de modernisation.....</i>	7
<i>Les besoins de l'industrie</i>	7
<i>Prioriser l'innovation</i>	8
<i>Supporter l'entrepreneuriat.....</i>	9
<i>Investissement de conformité</i>	10
<i>Adaptation réglementaire et développement des marchés.....</i>	10
<i>Programme de réduction des emballages et des matières plastiques</i>	10
<i>Investissement dans le développement des marchés.....</i>	11
<i>Conclusion - Recommandations</i>	13

Le CTAQ

Le Conseil de la transformation alimentaire, le CTAQ, est le principal regroupement d'entreprises dans le secteur de la transformation alimentaire au Québec dont la mission est d'appuyer les entrepreneurs dans l'atteinte de leur plein potentiel pour assurer la pérennité de l'industrie alimentaire au Québec.

La vision du CTAQ est de mobiliser les intervenants de l'industrie afin d'assumer pleinement son rôle de porte-parole et de défenseur unique du secteur de la transformation alimentaire auprès des parties prenantes.

Le CTAQ est une fédération de 13 associations sectorielles et une consolidation des forces de l'industrie de la transformation alimentaire, avec plus de 550 membres qui regroupent 80% du volume d'affaire d'une industrie de 30 milliards de dollars.

Le CTAQ, un appui constant à l'industrie :

- Appui technique et réglementaire
- Appui aux start-up
- Appui aux entrepreneurs
- Appui à l'innovation
- Appui aux enjeux des industriels
- Une plateforme d'emplois spécialisée en agroalimentaire *À Table Emplois*
- Une cartographie de l'écosystème de l'agroalimentaire québécois *SNAC*
- Un programme d'appui/start-up/ coaching aux entrepreneurs
- Une grande campagne de valorisation du secteur

Un pilier pour l'économie québécoise

La transformation alimentaire est un puissant levier de développement économique pour le Québec et un secteur qui rapporte :

- 1er secteur manufacturier en importance au Québec ;
- 1er employeur manufacturier au Québec avec 70 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects ;
- Des livraisons manufacturières qui dépassent les 30 G\$, en croissance annuelle de 4,2 % au cours des 10 dernières années (2008-2018) ;
- La transformation alimentaire génère 3,3 % des emplois, 3,5 % du PIB de l'économie québécoise ;
- 1 600 entreprises réparties sur l'ensemble du territoire québécois (1 800 établissements) ;

- 3,3 G\$ en revenus de taxation et de parafiscalité du Québec vers les deux paliers gouvernementaux, dont 2 G\$ pour le gouvernement du Québec ;
- 8,8 G\$ de produit intérieur brut (PIB) en 2018 ;
- Une balance commerciale de 1,2 G\$ en 2018, qui s’explique par des exportations de 8,6 G\$ et des importations de 7,4 G\$.

Contexte

La transformation agroalimentaire occupe une place centrale dans la structure agroalimentaire au Québec. Ce maillon achète 70 % de la production agricole québécoise et représente environ 80 % des exportations internationales agroalimentaires du Québec. D’ailleurs, au cours de la dernière décennie, la fabrication d’aliments s’est distinguée par sa performance enviable sur le plan de la croissance de la productivité.

En ce qui concerne Investissement Québec, il est important de rappeler que le secteur agroalimentaire était sous la responsabilité de SOQUIA dans les années 1990-2000. La SOQUIA a été fusionnée à la Société générale de financement. Ses investissements ont été transférés à Investissement Québec.

À l’époque de SOQUIA, le secteur agroalimentaire avait alors un partenaire financier de premier plan. Investissement Québec devait poursuivre le mandat de SOQUIA, mais le groupe dédié au secteur agroalimentaire a été, au fil du temps, réduit au minimum. Pour combler le vide laissé par SOQUIA, le gouvernement de l’époque a doté la Financière Agricole d’un bras investisseur, Capital financière agricole, qui n’a toutefois pas été à la hauteur des attentes.

Répondre aux besoins de main-d’œuvre

En mai 2018, le gouvernement du Québec annonçait la Stratégie nationale sur la main-d’œuvre (SNMO) qui présente 47 recommandations et un budget de 1,3 G\$ sur 5 ans (2018-2023).

L’industrie de la transformation alimentaire suggère qu’un montant de 8 M\$/année sur 5 ans soit destiné uniquement au secteur de la transformation alimentaire. Plus d’une dizaine de recommandations auront un impact sur notre industrie :

- Valorisation des métiers et de notre secteur en région : campagne de promotion et de communication ;
- Le recrutement et la rétention des travailleurs en région. Les immigrants 0-5 ans restent sur l’île de Montréal. Les régions doivent les attirer et les accueillir avec un cadre de vie, des logements, des écoles, des soins de santé ;

- Investir dans des infrastructures d'accueil des immigrants (les bâtiments que les entreprises construisent pour accueillir les immigrants) ;
- Investir dans les organismes de régionalisation de l'immigration afin de faciliter l'embauche dans le secteur de la transformation alimentaire. L'objectif étant d'avoir des employés intéressés, disponibles et formés pour faire carrière dans les entreprises de notre secteur ;
- Faciliter la recherche et les démarches administratives pour la venue de travailleurs étrangers ;
- La formation en usine : francisation, adaptation numérique, alphabétisation, utilisation des robots ;
- Assurer la relève afin que les sièges sociaux demeurent au Québec par la création de programmes de transfert d'entreprises en privilégiant les membres de la famille ou des principaux dirigeants (MEI) et par des ajustements fiscaux (crédits d'impôt-finances) ;
- Occupation du territoire : les usines sont réparties sur tout le territoire du Québec et sont souvent le principal employeur de la ville ou de la région ;
- Une étude de l'économiste Pierre Fortin révèle que pour chaque tranche de 100 départs à la retraite seulement 80 entreront sur le marché du travail québécois. De plus, seulement 34 % des 60-69 ans québécois demeurent sur le marché du travail contre 40 % des Canadiens.
- La pénurie de main-d'œuvre va s'aggraver au cours des prochaines années et sera plus sévère au Québec que dans les autres provinces du Canada.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2020, le CTAQ demande au ministère des Finances d'investir

- Dans la régionalisation des immigrants et des réfugiés. Des organismes d'accueil des immigrants existent, mais sont peu financés ou variablement selon la région,
- Dans des structures d'accueil : logement, transport, école, soins de santé,
- Dans l'embauche à l'étranger : favoriser l'arrivée de talents (long et complexe)
- Investir davantage dans le CSMOTA

En immigration, le CTAQ demande :

- Une adéquation entre les objectifs législatifs et la réalité des entreprises (+ de travailleurs). Le système ARIMA doit mieux répondre aux besoins des PME manufacturières en alimentation : faciliter l'embauche de travailleurs étrangers,
- Que le Programme d'expérience québécoise (PEQ) évolue selon les besoins : ajouter les postes de boulangers, pâtisseries, attrapeurs de poulets, superviseurs de commerce de détail.
- Que le PTET soit plus flexible et mieux adapté au contexte du marché du travail en 2020 : réduire les délais, réduire les coûts, augmenter le maximum à 20 %, faciliter le transfert de

travailleurs entre le PTET (usine) et le PTAS (champ), créer une voie rapide pour les entreprises qui ont déposé plusieurs demandes au cours des 3 dernières années.

Un écart de compétitivité

Une étude de la BDC montre un écart grandissant de la productivité entre le Canada et les États-Unis. Les entreprises du Canada atteignent 73 % de la productivité des entreprises américaines en 2013. Selon cette étude, l'équation est simple : lorsque les revenus augmentent plus rapidement que les coûts de production, y compris la masse salariale, l'entreprise voit sa productivité croître. Il en va de même pour sa rentabilité et, par conséquent, ses chances de survie.

Selon le BioClip+ d'octobre 2018, sur les investissements et la compétitivité de l'industrie bioalimentaire québécoise, les sommes investies en transformation alimentaire en Ontario et dans le reste du Canada (plus de 1 G\$/an) sont deux fois plus élevées qu'au Québec (figure 4 du BioClip+). Il y a environ 3 000 entreprises en Ontario et 2 000 entreprises au Québec. Selon ce ratio, les investissements au Québec devraient être de l'ordre de 675 M\$ annuellement. Lors de la rencontre annuelle du 31 mai 2019, le MAPAQ annonçait des investissements moyens de 616 M\$ par an dans le secteur de la transformation. Même si l'écart avec l'Ontario diminue, le Québec accuse toujours un retard en termes d'investissement et de productivité.

Assurer la rentabilité en stimulant l'investissement

Objectif: stimuler la productivité des usines en assurant le virage numérique 4.0 afin de leur permettre d'être plus compétitives, d'occuper le territoire dans les régions, de développer de nouveaux marchés et de permettre le maintien des sièges sociaux au Québec.

La Politique bioalimentaire fixe la cible des investissements à 15 G\$ pour 2025. En 2018, c'est 4,1 G\$ qui ont été investis, dont 734 M\$ en production agricole (moyenne 10 ans) et 616 M\$ en transformation alimentaire (moyenne 10 ans). Un effort considérable devra être apporté au cours des 6 prochaines années pour l'atteinte de cette cible.

Le programme du MAPAQ destiné à accroître les investissements dans le secteur de la transformation alimentaire pour accélérer l'automatisation et augmenter la compétitivité des entreprises est doté d'un budget total de 75 millions de dollars et est déployé sur une période de cinq ans, soit jusqu'en 2023. L'effet de levier montre que pour chaque 1 \$ en subvention, ce sont 9 \$ investis par le privé. Ce dollar est déterminant en termes de ratio financier : il permet aux projets de robotisation, d'automatisation et du virage numérique d'être plus rentables (meilleur ROI) et

d'être accueillis favorablement par les décideurs financiers des entreprises. C'est un effet de levier primordial.

Les projets en automatisation, robotisation ou en numérisation demandent des investissements qui dépassent souvent le million de \$. Les entreprises manufacturières ont accès au programme Essor du MEI. L'exigence d'un avis sectoriel du MAPAQ par le MEI retarde l'approbation du projet. Le MEI est en attente du MAPAQ qui n'a pas toujours l'expertise du MEI en termes de manufacturier. L'avis sectoriel du MAPAQ peut modifier le montant de l'aide accordée par le MEI ou même repousser le démarrage du projet.

D'ailleurs, les délais de traitement des dossiers du MAPAQ sont déraisonnables :

- 4 semaines pour le traitement de la recevabilité et
- De 3 à 6 mois pour le traitement de l'analyse après la réception de la lettre de recevabilité.

Les investissements

Les entreprises de transformation alimentaire sont dans l'obligation d'investir en continuité dans leurs installations physiques en vue d'assurer leur pérennité. À priori, nous pouvons distinguer trois types d'investissement.

Investissement de modernisation

Que ce soit par l'arrivée de nouvelles technologies ou encore par la fin de vie utile d'un équipement particulier, les entreprises de transformation alimentaire investissent massivement et régulièrement dans la modernisation de leurs installations. Ce type d'investissement vise généralement à améliorer la productivité d'une installation et, ultimement, espérer un accroissement de la rentabilité. L'innovation technologique et le développement de produits entrent dans cette catégorie.

Les besoins de l'industrie

Afin de répondre aux objectifs du gouvernement du Québec de rattraper l'écart de compétitivité avec le reste du Canada et les États-Unis, il doit aider les entreprises de transformation alimentaire à améliorer leur productivité, en investissant dans :

- Une équipe multidisciplinaire IQ-CRIQ-MEI-MAPAQ, spécialisée en transformation des aliments, afin de développer de l'intelligence d'affaires (business Intelligence) tout en évitant la redondance administrative (les avis sectoriels du MAPAQ au MEI). Les ministères doivent améliorer leurs processus d'affaires et réduire les délais à 30 jours ;

- Des spécialistes en automatisation, en virage numérique 4.0 ou en optimisation des chaînes de valeurs qui accompagnent les entreprises (ERP, procédés, logistique, etc.)
- Rapatrier toutes les compétences et les experts sectoriels en transformation alimentaire au sein d'une Vice-présidence à Investissement Québec et assurer qu'un expert agroalimentaire soit présent dans chacun des bureaux d'IQ.

Les marges bénéficiaires des PME en transformation des aliments sont minces et il n'y a pas de place à l'erreur. Une étude de l'industrie 4.0 réalisée par CAI Global présente les constats suivants :

- La plupart des entreprises ne connaissent pas le concept 4.0, il doit leur être expliqué ;
- Les outils les plus demandés sont ceux en surveillance et en analyse parce qu'ils sont moins exigeants en capitaux et facilement adaptables par rapport à la robotique ou à l'intelligence artificielle ;
- Les économies de coûts sont le principal moteur et le coût de mise en œuvre représente l'obstacle majeur ;
- Le manque de connaissances/compétences est un frein important.
- Selon leur estimation, les entreprises en transformation des aliments du Québec sont à 2,7 dans leur virage numérique.

Ainsi, les entreprises manquent de compétences pour le choix des solutions TI et l'implantation des outils : ERP, procédés, logistique, chaîne d'approvisionnement. Le choix du ERP et des autres outils de gestion adaptés aux exigences de notre industrie est un réel défi. Le CTAQ a créé un comité TI afin d'accompagner les entreprises et les diriger vers des consultants neutres et compétents dans le domaine. Les résultats d'un sondage effectué par le CTAQ auprès de ses membres montrent l'ampleur des défis vécus par les entreprises et suggèrent des pistes de solutions.

Le MEI et le CRIQ doivent diriger les entreprises vers des spécialistes en automatisation/robotisation, en virage numérique 4.0 ou en optimisation des chaînes de valeur (ERP, procédés, logistique, approvisionnement). L'expertise du CRIQ doit pouvoir encadrer les PME après l'audit industrie 4.0 et les aider à choisir et à tester des innovations et des équipements technologiques afin de pouvoir les adapter. Le CTAQ est à mettre en place une cartographie de l'écosystème de l'industrie agroalimentaire : le système SNAC est disponible aux membres du CTAQ depuis novembre 2019.

Prioriser l'innovation

Le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI) devrait inciter les PME à investir plus en innovation. L'accès aux crédits d'impôt à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS-DE) est très difficile. Le développement de nouveaux produits et les modifications des procédés sont rarement reconnus comme admissibles aux critères de risque et d'innovation technologique pour l'obtention des crédits d'impôt. Ce refus coupe aux PME une grande source de

financement de l'innovation. D'ailleurs, plusieurs entreprises ont décidé de ne plus les réclamer alors que l'objectif de ce programme est de récompenser les entreprises qui innovent. Revenu Québec pourrait démarrer un projet pilote, avec des critères d'accessibilité en crédits d'impôt à la RS-DE, mieux adapté au manufacturier alimentaire.

L'Université McGill et le CTAQ ont lancé RITA (Recherche et Innovation en transformation des aliments), le consortium de recherche en transformation alimentaire qui répond aux besoins en R-D identifiés par des entreprises de transformation alimentaire. Le gouvernement du Québec y a investi 5 M\$ et les entreprises y contribuent. Ce Consortium propose une nouvelle approche. Les industriels émettent leurs défis, leurs problématiques et les champs de R-D. Les centres de recherche et les universités proposent des solutions et enfin les industriels choisissent les projets dans lesquels ils désirent investir. Un réseau composé de 19 industriels et 7 centres de recherche est en cours.

Le CTAQ demande qu'un montant additionnel de 5 M\$ par an soit investi afin de créer un Consortium en emballage. L'industrie veut faire partie de la solution en économie circulaire et davantage utiliser des matériaux recyclés pour les emballages.

Supporter l'entrepreneuriat

Le départ à la retraite des dirigeants ou de propriétaires des PME va aller en s'accélération au cours des prochaines années. Le CTAQ a démarré, il y a quelques années, un comité relève pour encourager celle-ci à prendre sa place et à développer leur implication dans des réseaux ou des associations.

Le CTAQ veut également aider les jeunes PME à se développer rapidement en bénéficiant des connaissances et de l'expertise de gestionnaires et de dirigeants d'entreprises à la retraite. Un service de coaching sera mis en place cet automne : les outils et le savoir-faire développé par le CTAQ seront réunis dans un kit de démarrage en plus du service de coaching (une équipe chevronnée conseillera la jeune entreprise). Comment le programme d'aide à l'entrepreneuriat (PAEN) peut-il aider l'industrie de la transformation des aliments et le CTAQ ? Nous sommes conscients des enjeux des transferts d'entreprises et de la relève et souhaitons collaborer maintien des sièges sociaux au Québec.

Également, nous voulons démarrer une étude de faisabilité d'un incubateur et d'un accélérateur spécialisé en transformation alimentaire. Nous pensons que ces nouveaux services et outils sont en ligne avec les nouvelles orientations d'Investissement Québec et que les investissements étrangers dans les PME de notre industrie permettront une croissance accélérée.

Investissement de conformité

Ces investissements ont pour seul objectif d'assurer la conformité d'un lieu physique de l'entreprise à de nouvelles exigences réglementaires ou sociétales. Ces exigences sont diverses de par leur nature et viennent autant des gouvernements en place que de la société : environnement, bien-être animal, salubrité... Il importe de souligner que, bien qu'ils se chiffrent généralement à plusieurs centaines de milliers de dollars, ces investissements apportent généralement peu de valeur ajoutée, peu de revenus supplémentaires, encore moins une rentabilité accrue. Ces investissements permettent toutefois de conserver les parts de marché durement acquises en permettant la conformité du produit.

Adaptation réglementaire et développement des marchés

Les changements réglementaires annoncés par le gouvernement fédéral – guide alimentaire, règlement sur la salubrité alimentaire, traçabilité, étiquetage nutritionnel, révision de l'inspection, emballage sur le devant (FOP) – vont occasionner des coûts faramineux d'ici au 14 décembre 2022 :

- Nouvelle analyse pour l'étiquette nutritionnelle ;
- Nouveaux designs d'emballage ;
- Frais d'agence marketing ;
- Nouveaux stocks d'emballage ;
- Reformulation et développement de nouveaux produits afin de respecter le 15 % de l'apport quotidien recommandé ;
- GS1 (renouvellement des photos, référencement [code QR]) ;
- ECCnet (coûts pour ajouter les nouveaux SKU [codes à barres] dans la base de données).

De plus, les services de GS1\ECCnet – l'uniformisation des services pour la mise en marché par les distributeurs (code barres, photos des produits pour le planogramme, etc.) – seront le goulot d'étranglement. GS1 Canada est dans l'incapacité opérationnelle de livrer tous les changements (étiquettes et emballages) d'ici décembre 2022.

En matière d'environnement, le statu quo n'est plus permis et les entreprises de transformation alimentaire sont aux prises avec de multiples défis qu'elles doivent considérer sans retard.

Programme de réduction des emballages et des matières plastiques

L'industrie de la transformation alimentaire est un générateur important d'emballage. Les emballages ont pour rôle de contenir le produit, de le préserver de toute contamination, de permettre son transport, sa distribution, son stockage, son étalage, son utilisation, sa durée de vie et enfin sa disposition finale. Dans le contexte environnemental que nous connaissons, l'industrie de la transformation alimentaire devra changer sa façon d'emballer les produits.

La réutilisation des emballages, le recyclage des matériaux, la valorisation énergétique et le compostage des emballages sont autant de normes auxquelles l'industrie doit faire face. Les coûts associés à la réduction des emballages sont reliés directement aux différents rôles que l'entreprise priorise.

Le CTAQ demande de :

- Créer un programme pour financer l'écoconception ;
- Financer l'écart de prix des matériaux recyclés qui sont plus onéreux que la fibre vierge ;
- Supporter financièrement les entreprises qui choisissent d'adopter des technologies propres pour les emballages ;
- Soutenir les entreprises qui doivent répondre aux exigences des distributeurs concernant les emballages dans une approche durable.

Investissement dans le développement des marchés

L'investissement dit de développement de marchés vise l'agrandissement d'une installation existante, la construction d'une nouvelle unité ou encore le développement d'un nouveau produit. Par ces investissements, les entreprises de transformation alimentaire visent à développer de nouveaux marchés en augmentant leur capacité de production ou en offrant de nouveaux produits. Ces investissements représentent un niveau de risque relativement élevé en raison de l'incertitude potentielle du nouveau marché visé.

Le Canada a signé de nouveaux accords commerciaux : ACEUM, PTPGP, AECG. Le Canada s'est fixé comme objectif d'augmenter à 85 G\$ les exportations agroalimentaires.

Les entreprises demandent de leur faciliter le démarchage (identifier les marchés sur place) et d'accélérer la conformité à la réglementation (étiquetage, barrières techniques).

Nous devons accompagner les exportateurs du Québec sur le territoire européen et en Asie si nous voulons atteindre la cible 2025 de la Politique bioalimentaire : augmenter de 6 G\$ les exportations bioalimentaires (de 8 G\$ à 14 G\$), nous en sommes à 9 G\$. Le CTAQ propose de créer une brigade

de promotion des produits *Food & Drink* à l'étranger et développer des expertises au sein des délégations du Québec.

Le CTAQ demande un ajout de 5 M\$/an pendant 5 ans pour permettre aux entreprises du Québec de bien comprendre les nouveaux accords, pouvoir identifier des marchés, adapter des produits à ces nouveaux marchés et se conformer à leurs réglementations.

Conclusion - Recommandations

L'industrie est guidée par une Politique bioalimentaire gouvernementale 2018-2025 qui établit des cibles à atteindre.

Le secteur de la transformation alimentaire demande au gouvernement du Québec une Stratégie du manufacturier alimentaire 2020-2030, au même titre que la Stratégie aérospatiale ou la Stratégie des Sciences de la Vie, dotée d'une enveloppe d'un milliard de \$ sur 10 ans, soit 100 M\$ par année, ce qui permettra de combler le retard et d'atteindre les cibles de la Politique bioalimentaire par an.

La demande de 100 M\$/année se résume ainsi :

- Main d'œuvre : 8 M\$
- Robotisation, automatisation, virage numérique 4.0 : 65 M\$
- Bâtir une équipe multidisciplinaire IQ-CRIQ-MEI-MAPAQ : 10 M\$
- Innovation : 6 M\$
- Comprendre les nouveaux marchés (nouveaux accords) : 6 M\$
- Développement durable et la sécurité bioalimentaire (traçabilité) : 5 M\$
 - **Total : 100 M\$**

Les résultats d'une analyse macroéconomique basée sur un modèle input/output sur les impacts d'un investissement additionnel de 100 M\$ dans l'industrie de la transformation alimentaire sur l'économie québécoise montrent :

- Une croissance des livraisons manufacturières de 231,7 M\$;
- La création de 966 emplois ;
- Une masse salariale additionnelle de 108 M\$;
- Des exportations additionnelles de 23 M\$.

Un investissement dans l'industrie manufacturière alimentaire est bénéfique pour l'économie du Québec, la société et le gouvernement.

Merci de votre attention.